

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°27-2021-179

PUBLIÉ LE 13 AOÛT 2021

# Sommaire

Agence régionale de santé de Normandie / Direction appui à la performance	
27-2021-07-12-00041 - ARRETE DU 12 JUILLET 2021 ?? fixant la liste des poste	S
éligibles à la prime d engagement de carrière hospitalière pour des	
spécialités dans laquelle loffre de soins est ou risque dêtre insuffisante??	
(8 pages)	Page 3
Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités /	
27-2021-08-13-00001 - Arrêté n°DDETS 21-29 portant attribution d'on	
logement à une personne bénéficiaire du DALO sur les droits de réservation	١
du préfet (2 pages)	Page 12
Préfecture de l'Eure / DRCL	
27-2021-08-13-00002 - Arrêté constatant les effets de la prise de	
compétence "mobilité" par la communauté d'agglomération du Pays de	
Dreux sur les syndicats totalement inclus dans son périmètre (3 pages)	Page 15

## Agence régionale de santé de Normandie

27-2021-07-12-00041

ARRETE DU 12 JUILLET 2021 fixant la liste des postes éligibles à la prime d engagement de carrière hospitalière pour des spécialités dans laquelle l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante





## **DIRECTION DE L'APPUI A LA PERFORMANCE**

### **ARRETE DU 12 JUILLET 2021**

fixant la liste des postes éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour des spécialités dans laquelle l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante

## LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DE NORMANDIE,

**VU** le Code de la santé publique et notamment les articles L6152-1 et suivants, R.6152-404-1 et R.6152-508-1 ;

**VU** la Loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

VU le Décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

**VU** le décret du 17 juin 2020 portant nomination du directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie, Monsieur Thomas DEROCHE ;

**VU** l'arrêté du 14 mars 2017 fixant les modalités d'application des dispositions relatives à la prime d'engagement de carrière hospitalière des assistants des hôpitaux et des praticiens contractuels exerçant leur activité dans les établissements publics de santé ;

**VU** la décision portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie à compter du 21 mai 2021 ;

VU les propositions des directeurs des établissements publics de santé de la région Normandie ;

VU l'avis de la Commission régionale paritaire de Normandie du 29 juin 2021 ;

#### ARRÊTE

Article 1: la liste des postes éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour des spécialités dans laquelle l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante dans les établissements publics de santé de la région Normandie fixée comme suit :

N° FINESS	ETABLISSEMENT	SPECIALITES
140000100 CHU - CAEN		Anesthésie-réanimation
		Gynécologie-obstétrique
	A A A A A A A A A A A A A A A A A A A	Hématologie
	CHU - CAEN	Médecine d'urgence
	Psychiatrie	
	Radiologie	

Page |1



Liberté Égalité Fraternité



raternité		
140000092	CENTRE HOSPITALIER AUNAY-BAYEUX	Chirurgie urologique Gastro-entérologie Gériatrie Gynécologie-obstétrique Médecine générale Médecine d'urgence Médecine physique et réadaptation Psychiatrie
140000233	CENTRE HOSPITALIER FALAISE	Chirurgie orthopédique et traumatologie Gastro-entérologie Gériatrie Médecine générale Médecine d'urgence Médecine physique et réadaptation Pneumologie Radiologie
1400035	CENTRE HOSPITALIER LISIEUX	Anesthésie-réanimation Cardiologie Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie viscérale et digestive Gastro-entérologie Gériatrie Gynécologie-obstétrique Médecine générale Médecine interne Médecine d'urgence Neurologie ORL Pédiatrie Pneumologie Radiologie
140026279	CENTRE HOSPITALIER COTE FLEURIE	Cardiologie Gériatrie Médecine d'urgence
140000134	CENTRE HOSPITALIER PONT L'EVEQUE	Gériatrie Médecine générale
140000316	E.P.S.M. CAEN	Psychiatrie
610780090	CENTRE HOSPITALIER ARGENTAN	Anesthésie-réanimation Cardiologie Chirurgie orthopédique et traumatologie Gériatrie Gynécologie-obstétrique Médecine générale Médecine d'urgence Odontologie Ophtalmologie Pédiatrie Pneumologie Radiologie



Liberté Égalité Fraternité



610780157	CENTRE HOSPITALIER VIMOUTIERS	Médecine générale Gériatrie
500000054	CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES-GRANVILLE	Anesthésie-réanimation Cardiologie Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie urologique Gastro-entérologie Gériatrie Gynécologie-obstétrique Maladies infectieuses Médecine générale Médecine d'urgence Neurologie Oncologie médicale Pneumologie Radiologie Rhumatologie
500000096	CENTRE HOSPITALIER ST HILAIRE DU HARCOUET	Médecine générale
500000245	CHS DE PONTORSON	Gériatrie Médecine générale Psychiatrie
500000013	CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN	Anesthésie-réanimation Gastro-entérologie Gériatrie Gynécologie-obstétrique Médecine d'urgence Neurologie Pneumologie Radiologie Soins de Suite et de Réadaptation
500000112	CENTRE HOSPITALIER MEMORIAL SAINT-LO	Anesthésie-réanimation Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie vasculaire Chirurgie viscérale et digestive Gastro-entérologie Gériatrie Médecine générale Médecine d'urgence Oncologie médicale Oto-rhino-laryngologie Pédiatrie Pneumologie Radiologie
500000393	CENTRE HOSPITALIER COUTANCES	Gériatrie Médecine générale Médecine interne Médecine d'urgence

Page | 3



Fraternité



Anesthésie-réanimation Cardiologie Dermatologie C.H.I.C Médecine générale 610780082 **ALENCON-MAMERS** Médecine d'urgence Médecine physique et de réadaptation Ophtalmologie Radiologie C.P.O Médecine générale 610780025 **ALENCON Psychiatrie CENTRE HOSPITALIER** Gériatrie 610780124 MORTAGNE-AU-PERCHE Médecine générale **CHIC DES ANDAINES** Médecine générale 610790594 LA FERTE MACE Anesthésie-réanimation Cardiologie Chirurgie viscérale et digestive Gastro-entérologie Gériatrie **CENTRE HOSPITALIER** 610780165 Gynécologie-obstétrique **FLERS** Médecine générale Médecine d'urgence Pneumologie **Psychiatrie** Radiologie Gériatrie **CENTRE HOSPITALIER** 140000159 Médecine générale VIRE Médecine d'urgence Anesthésie-réanimation Chirurgie urologique Gériatrie Médecine générale (addictologie) **GROUPE HOSPITALIER** 760780726 Oncologie médicale LE HAVRE Pneumologie **Psychiatrie** Radiologie





760780734	CENTRE HOSPITALIER FECAMP	Cardiologie et maladies vasculaires Gériatrie Gynécologie-obstétrique Médecine générale Radiologie
760780742	C.H.I. CAUX VALLEE DE SEINE	Gériatrie Médecine d'urgence Pédiatrie
270023724	CENTRE HOSPITALIER EURE-SEINE	Anesthésie-réanimation Cardiologie Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie urologique Gastro-entérologie et hépatologie Gériatrie Gynécologie-obstétrique Médecine d'urgence Neurologie Odontologie Oncologie médicale Ophtalmologie Oto-rhino-laryngologie Pédiatrie Pneumologie Radiologie Réanimation médicale Soins palliatifs
270000060	CENTRE HOSPITALIER BERNAY	Anesthésie-réanimation Gériatrie Médecine d'urgence Radiologie
270000086	CENTRE HOSPITALIER GISORS	Biologie médicale Gériatrie
270000110	CENTRE HOSPITALIER VERNEUIL SUR AVRE	Gériatrie Médecine générale Médecine d'urgence





270000219	CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DE NAVARRE	Médecine générale Psychiatrie
610780074	CENTRE HOSPITALIER L'AIGLE	Chirurgie viscérale et digestive Gériatrie Gynécologie-obstétrique Médecine d'urgence Pédiatrie
760024042	C.H.I. ELBEUF-LOUVIERS VAL DE REUIL	Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie urologique Chirurgie vasculaire Gériatrie Gynécologie-obstétrique Médecine générale Médecine interne Médecine d'urgence Néphrologie Oncologie médicale Radiologie
760780239	CHU - ROUEN	Anesthésie-réanimation Gériatrie Médecine d'urgence Médecine du travail Radiologie
760780064	CENTRE HOSPITALIER NEUFCHATEL-EN-BRAY	Gériatrie
760780049	CENTRE HOSPITALIER GOURNAY-EN-BRAY	Gériatrie
760780262	CENTRE HOSPITALIER BELVEDERE MONT-SAINT-AIGNAN	Anesthésie-réanimation Gynécologie-obstétrique
760782425	CENTRE HOSPITALIER BOIS PETIT	Gériatrie Médecine générale
760780270	CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DU ROUVRAY	Médecine générale Psychiatrie
760780056	CENTRE HOSPITALIER EU	Médecine générale Gériatrie



Liberté Égalité Fraternité



760780023 CENTRE HOSPITALIER DIEPPE	Anesthésie-réanimation Biologie Chirurgie urologique Gériatrie Gynécologie-obstétrique Médecine générale (addictologie) Médecine d'urgence Médecine physique et de réadaptation Neurologie Oncologie médicale Pédiatrie Psychiatrie Radiologie

Article 2 : La présente liste est arrêtée pour trois ans à compter de la signature du présent arrêté, elle est révisable annuellement.

<u>Article 3</u>: La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de CAEN, sis 3 rue Arthur LEDUC à CAEN (14000).

Article 4: Le secrétaire général de l'Agence régionale de santé de Normandie, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région de Normandie et des Préfectures des départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de Seine-Maritime.

Fait à Caen, le 12 juillet 2021

Pour Le Directeur général, Le Directeur de l'Appui à la Performance,

Yann LEQUET

# Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

27-2021-08-13-00001

Arrêté n°DDETS 21-29 portant attribution d'on logement à une personne bénéficiaire du DALO sur les droits de réservation du préfet



## Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

# Arrêté n° DDETS-21-29 portant attribution d'un logement à une personne bénéficiant du droit au logement opposable sur les droits de réservation du préfet

## Le Préfet de l'Eure

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment l'article 441-2-3,

**Vu** la loi n°2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale,

VU la lettre en date du 04 septembre 2019, par laquelle les bailleurs du département de l'Eure ont été sollicités pour l'attribution, dans un délai de 3 mois à compter de la réunion de la commission de médiation, d'un logement sur les droits à réservation du Préfet, monsieur MENDY Jean reconnu prioritaire et auquel un logement doit être attribué en urgence par décision de la commission de médiation du 23 août 2019 ;

**VU** le jugement du tribunal administratif de Rouen qui enjoint le 20 février 2020 de reloger monsieur MENDY Jean, sous peine d'une astreinte de 150€ par mois de retard ;

Considérant l'absence de proposition de logement par les bailleurs de l'Eure dans le délai imparti par le juge, échu le 04 août 2020 équivalent à un refus implicite,

#### **ARRÊTE**

<u>Article premier</u>: En application du 10<sup>ème</sup> alinéa de l'article L.441-2-3, le prochain logement libéré appartenant au Logement Familial de l'Eure et correspondant aux caractéristiques suivantes :

Logement de type 1 ou 2, situé à Vernon (en rez-de-haussée ou avec ascenseur), sera attribué à Monsieur MENDY Jean.

Cette attribution est imputée sur les droits de réservation du préfet.

Article 2: Cet arrêté devra être exécuté dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'organisme HLM. En cas de non-exécution, il pourra être fait application des dispositions de l'article L.441-1-3 du code de la construction et de l'habitation.

1/2

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités Cité administrative – CS 60013 - 27020 ÉVREUX Cedex Tél : 02 32 24 86 01 (standard) – courriel : ddets@eure.gouv.fr <u>Article 3</u>: La Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Eure et le Directeur Départemental de l'emploi, du travail et des solidarités sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.

Évreux, le

1 3 AOUT 2021

Pour le préfet eppar délégation La secrétaire générale

isabelle DORLIAT-POUZET

Voies et délais de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## Préfecture de l'Eure

27-2021-08-13-00002

Arrêté constatant les effets de la prise de compétence "mobilité" par la communauté d'agglomération du Pays de Dreux sur les syndicats totalement inclus dans son périmètre



## Arrêté inter préfectoral n° DRCL-BLE-2021225-0001

## Signé par

Jérôme FILIPPINI, Préfet de l'Eure

et

Madame Françoise SOULIMAN, Préfet d'Eure-et-Loir

le 13 août 2021

28 – Préfecture d'Eure-et-Loir DRCL – Direction des relations avec les collectivités locales Bureau de la Légalité et des Elections

Arrêté inter préfectoral constatant les effets de la prise de compétence « mobilité » par la communauté d'agglomération du Pays de Dreux sur les syndicats totalement inclus dans son périmètre à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021



## Préfecture / Direction des Relations avec les Collectivités Locales Bureau de la légalité et des élections

Arrêté inter préfectoral constatant les effets de la prise de compétence « mobilité » par la communauté d'agglomération du Pays de Dreux sur les syndicats totalement inclus dans son périmètre à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021

Le Préfet de l'Eure, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet d'Eure-et-Loir, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5216-6 et L.5211-25-1;

Vu le code des transports et notamment les articles L.1231-1-1 et L.3111-5;

Vu la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités et notamment l'article 8 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 et notamment le III de l'article 9 ;

Vu le décret du Président de la République du 15 janvier 2020, portant nomination de Monsieur Jérôme FILIPPINI en qualité de Préfet de l'Eure ;

Vu le décret du Président de la République du 6 janvier 2021 portant nomination de Madame Françoise SOULIMAN en qualité de Préfet d'Eure-et-Loir;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013093-0003 du 3 avril 2013 modifié, portant création de la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux (par fusion de la communauté d'agglomération « Dreux Agglomération » avec la communauté de communes du Plateau de Brezolles, la communauté de communes du Thymerais, la communauté de communes du Val d'Avre, la communauté de communes de Val d'Eure-et-Vesgre, la communauté de communes Les Villages du Drouais comprenant en outre la commune d'Ormoy));

### **ARRETE:**

article 1<sup>er</sup> : A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, la prise de la compétence obligatoire « mobilité » par la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, entraîne le retrait de la compétence « transport » au sein des syndicats cidessous, totalement inclus dans le périmètre de la communauté d'agglomération du Pays de Dreux :

- Syndicat intercommunal à vocation multiple de Thimert-Gâtelles et Favières;
- Syndicat intersclaire du Thymerais;
- Syndicat intercommunal de regroupement scolaire et périscolaire d'Aunay-sous-Crécy et Le Boullay-les-Deux-Eglises;
- Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique et de ramassage scolaire de Sorel-Moussel et La Saussay;
- Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique des Bords de Vesgre;

Place de la République - CS 80537 - 28019 Chartres Cedex - Standard : 02 37 27 72 00
Horaires d'ouverture au public : 9h00- 12h30 / 14h00 - 16h30 (le vendredi 16h00)
Accueil au guichet le matin de 9h00 à 12h30 et l'après midi sur rendez-vous exclusivement
Pour toute précision, consulter www.eure-et-loir.gouv.fr , rubrique "Démarches administratives"





- Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique et de ramassage scolaire de la région de Mesnil-Simon;
- Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique de Le Boullay-Mivoye, Le Boullay-Thierry et Puiseux;
- Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique de la Chaussée-d'Ivry et Oulins.

Les conditions financières et patrimoniales consécutives à cette réduction de compétence devra être définie conformément à l'article L.5211-25-1 du CGCT.

article 2: Monsieur le Préfet de l'Eure, Madame le Préfet d'Eure-et-Loir et Messieurs les Directeurs départementaux des finances publiques de l'Eure et de l'Eure-et-Loir sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de l'Eure-et-Loir.

Chartres, le 1 3 AOUT 2021

Le Préfet de l'En

Jerome FILIPPINI

/17/

Le Préfet d'Eure-et-Loir.

Françoise SOULIMAN